



Dans un contexte où les conversions en bio s'accroissent fortement, la production laitière des Pays de la Loire suit cette tendance. Cette lettre nous présente une étude réalisée par le GAB44 sur les trajectoires de conversions en lait de vache bio. Nous terminerons par faire un point sur les groupements de producteurs présents sur la région.

25 exploitations en conversion lait

Cela représente 10 millions de litres de lait en perspective pour 2017, sur 140 millions de litres bio et conversion déjà produits en Pays de la Loire. Ces 19 % des nouvelles surfaces en conversion du millésime permettent de porter le cheptel laitier bio à 27 000 têtes et 5,1 % du cheptel total. Les exploitations engagées ont en moyenne 420 000 litres de lait de référence. Cela semble correspondre à une tendance « au refus de l'agrandissement » permis par la libéralisation des quotas et une recherche de meilleure valorisation du lait et d'une amélioration qualitative de la production. Voici la répartition des conversions ligériennes :

Conversion bovin lait en 2015*		
	Fermes	Effectifs
Loire - Atlantique	7	509
Maine et Loire	5	379
Mayenne	13	460**
Sarthe	2	121
Vendée	2	150
TOTAL	29	1619**

* Informations en septembre (croisement des données CAB et CRA)

** 4 données inconnues

Différentes trajectoires possibles lors du passage en Bio

À partir des données collectées dans le référentiel bovin lait AB du GAB44 depuis 10 ans, les trajectoires des fermes après le passage en AB ont été étudiées. Le but a été d'identifier les systèmes d'élevages qui passent en AB et l'évolution de ces systèmes techniquement et économiquement. Pour cela, le GAB44 a pris dans l'étude les fermes que le GAB avait suivies de l'année conventionnelle à la première année entièrement en AB. Dix fermes correspondant à ces critères ont été trouvées. Lors de la collecte du référentiel en 2015, des questions supplémentaires sur leur vision de l'AB, leurs motivations pour passer en AB, les choix qu'ils ont faits ont été posés pour ces 10 éleveurs.

☀ Un système d'élevage déjà proche du Bio en conventionnel

Sur les 10 fermes étudiées, 2 groupes de fermes ont été distingués en année conventionnelle :

- Un groupe « système herbager » avec 5 fermes qui avaient déjà un système fourrager basé sur l'herbe pâturée avant de passer en AB. De plus, ces fermes avaient déjà des pratiques culturales alternatives (mélange céréalière, binage du maïs). Ces fermes avaient déjà un système proche de l'AB.
- Un groupe « système maïs » avec 5 fermes où le système fourrager est basé sur le maïs et une production plus intensive (chargement/ha et production par VL supérieur)

☀ Le respect de l'environnement : la motivation principale des éleveurs pour passer en Bio

Tous les éleveurs ont montré une sensibilité aux questions environnementales et expliquent qu'ils ressentaient une incohérence entre leurs pratiques (utilisation des produits phytosanitaires) et leurs valeurs (défense de

Action financée par :



Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

- ☀ Contact : Anne UZUREAU (Chargée de mission CAB)
- ☀ cab productions@biopaysdelaloire.fr / 02-41-18-61-44
- ☀ Site Internet : www.biopaysdelaloire.fr



l'environnement). L'autre motivation évoquée est économique, les éleveurs recherchaient à mieux valoriser leur production. Au niveau des craintes, les éleveurs avec des systèmes les plus éloignés de l'AB avaient généralement plus de craintes d'ordre technique (gestion des adventices, gestion sanitaire des animaux), tandis que les éleveurs déjà proches de l'AB avaient des craintes d'ordre administratif (démarches à réaliser, contrôles des OC).

☀ Quatre trajectoires d'évolutions différentes distinguées

- *Réorganisation des stocks fourragers* : les éleveurs ont compensé la diminution du maïs ensilage par l'ensilage d'herbe. La proportion d'herbe pâturée a peu augmenté.
- *Optimisation du pâturage* : les éleveurs ont fait le choix de diminuer le maïs ensilage et d'augmenter fortement l'herbe pâturée dans les rations.
- *Système d'alimentation stable* : le système fourrager a peu évolué.
- *Arrêt du maïs ensilage* : les éleveurs ont arrêté l'ensilage de maïs pour les VL et sont passés en système tout herbe.

☀ Tous les exploitants font un bilan très positif du passage en Bio !

Tous les exploitants interrogés se disent très satisfaits d'être passés en Bio et aucun ne voudrait revenir en arrière. Les éleveurs disent avoir gagné en qualité de vie. Si la plupart n'estiment pas avoir gagné en temps de travail (neuf éleveurs sur dix), ils trouvent qu'ils ont gagné en confort de travail (moins de tâches pénibles, embauche d'un salarié). L'étude met en évidence qu'il n'existe pas de « bonnes » ou « mauvaises » trajectoires, pour chaque trajectoire analysée, sa réussite dépend principalement de sa cohérence avec les caractéristiques de l'exploitation, le choix de conduite en AB et les objectifs de l'éleveur. C'est donc à l'éleveur d'être au centre du processus de conversion de sa ferme. Une plaquette résume les principaux résultats : http://www.gab44.org/documents_blocs/382.pdf

Evolution du paysage des groupements de producteurs bio

Depuis 2012, les producteurs bio en lait de vache livrant à des laiteries privées ou à des coopératives mixtes ont commencé à se structurer. Des groupements ont été constitués pour renforcer la place des producteurs bio dans les discussions avec les collecteurs. Voici les différents contacts des groupements présents en Pays de la Loire :

Nom du groupement	Asso. locale de producteurs bio	Contact producteur
Asso des Producteurs Coopérateurs de Lait Bio de l'Ouest	Producteurs livrant à Eurial	Alexis Mehl
Biolait SAS (OP commerciale)		Jacques Chiron
Coop Lait bio du Maine (OP commerciale)		Dominique Garnier
OP Seine et Loire (OP de mandat)	Asso St Père	Patrick Chevrier
	Asso Lactalis Vitré	Jean Pierre Lemesle
	Asso Lactalis Clécy	Eric Guihéry
	Asso Montsûrs	Alain Rayon

- **Biolait** est le premier collecteur de lait bio de vache en France avec 650 producteurs pour un volume de 145 millions de litres.
- Depuis le 1er janvier 2016, l'**OP Seine et Loire** dénombre 9 associations membres livrant 6 laiteries privées du Nord-Ouest (Danone, Lactalis, Montsûrs, Saint-Père, Sill, Triballat) et compte environ 270 adhérents sur 460 producteurs concernés (60%).
- La **coopérative lait bio du Maine** comprend 45 éleveurs pour environ 8,6 millions de litres.
- L'**association des producteurs coop de lait bio de l'Ouest** regroupe autour de 25 adhérents, elle est en pourparlers avec les dirigeants du groupe Eurial. Une fusion est cours entre Agrial et Eurial.

Action financée par :



Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

- ☀ Contact : Anne UZUREAU (Chargée de mission CAB)
- ☀ cab productions@biopaysdelaloire.fr / 02-41-18-61-44
- ☀ Site Internet : www.biopaysdelaloire.fr